

Grand Paris Habitat, filiale de CDC Habitat et Epareca signent un partenariat pour contribuer, ensemble, au développement du logement, du commerce et de l'artisanat dans les quartiers prioritaires en Ile de France

Paris, le 11 octobre 2018



CDC Habitat / Grand Paris Habitat et Epareca s'associent sur les champs complémentaires du logement, du commerce et de l'artisanat, pour participer à la cohésion sociale et territoriale du Grand Paris et accompagner les collectivités dans la restructuration et le développement de leurs quartiers prioritaires.

Ce partenariat a été signé le 11 octobre 2018 lors du 79e congrès HLM à Marseille, par Valérie LASEK, Directrice générale d'Epareca, Thierry LAGET, Directeur général adjoint de CDC Habitat en charge du développement, des ventes et du numérique et Thierry BERTHIER, Président du directoire de Grand Paris Habitat.

Des interventions conjointes sur les périmètres NPNRU et QPV

Grand Paris Habitat intervient sur de nombreux projets de renouvellement urbain, pour moderniser le patrimoine et diversifier l'offre de logement afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux habitants de ces quartiers.

La capacité de proposer des équipements, des services et des commerces de qualité est une condition nécessaire à l'attractivité du quartier à terme. Le savoir-faire d'Epareca en matière de reconquête de zones commerciales et artisanales de proximité, au sein des secteurs en difficulté, est dès lors un atout pour restaurer un bon niveau d'équipement commercial, offrir des opportunités d'emplois aux résidents et contribuer à la mixité sociale et fonctionnelle du quartier.

Epareca accompagne les collectivités locales à défaut d'initiative privée et peut intervenir en qualité de promoteur, investisseur et exploitant de centres commerciaux de proximité. Il accompagne les commerçants jusqu'à ce que leur activité soit stabilisée.

De par leurs champs d'actions complémentaires, Epareca et CDC Habitat via Grand Paris Habitat souhaitent mutualiser leurs réflexions prospectives et allier leurs compétences opérationnelles pour contribuer à la restructuration des quartiers prioritaires, ainsi qu'à l'émergence de nouveaux projets immobiliers mixtes dans ces territoires stratégiques du Grand Paris.

CDC Habitat et Grand Paris Habitat

Opérateur immobilier global et filiale immobilière d'intérêt général de la Caisse des Dépôts et Consignations, CDC Habitat souhaite offrir une réponse performante et adaptée aux besoins en logements de l'Etat, des collectivités et des grands établissements publics. C'est le sens de son intégration à la Banque des Territoires mise en place par la CDC le 30 mai 2018. **CDC Habitat**, avec près de 490 000 logements gérés sur la métropole et les territoires d'Outre-mer propose, une offre logement variée, en location ou en accession, adaptée aux besoins de tous les publics, des ménages les plus fragiles aux classes moyennes rencontrant des difficultés d'accès au parc libre.

Créé en janvier 2015, **Grand Paris Habitat** est l'opérateur de CDC Habitat dédié à la production de logements et à la revalorisation du patrimoine sur le territoire du Grand Paris (métropole, grande couronne et Oise). Il agit pour le compte des entités franciliennes du Groupe et pour le compte d'adhérents externes (aujourd'hui au nombre de 5 : Hauts-de-Seine Habitat, Versailles Habitat, Val d'Oise Habitat, les OPH de Bagnolet et Courbevoie).

Grand Paris Habitat poursuit l'objectif ambitieux, d'ici 2026, de produire 42 000 logements sociaux et intermédiaires pour l'ensemble de ses adhérents et de réaliser la réhabilitation lourde de 40 000 logements, auxquels il faut ajouter les résidentialisations et démolitions dans le cadre de l'ANRU. Pour ce faire, il achète des terrains, des immeubles (acquisition-amélioration ou VEFA) et agit en qualité d'ensemblier urbain lorsque c'est nécessaire.

Pour en savoir plus : <http://www.cdc-habitat.com> et <http://grandparishabitat.cdc-habitat.com>

Epareca

Etablissement public national, l'Epareca intervient à la demande des collectivités pour restructurer des espaces commerciaux et artisanaux situés dans les quartiers de la politique de la ville, en apportant ses capacités d'opérateur-gestionnaire et d'investisseur public dans un cadre de projets de renouvellement urbain menés à l'échelle des quartiers.

Traditionnellement le champ d'intervention d'Epareca est le commerce, et l'établissement a pu capitaliser un savoir-faire important dans ce domaine. Epareca s'est plus récemment engagé dans des projets de restructuration ou de construction de locaux d'activité artisanale, contribuant à l'attractivité économique des territoires concernés.

Après promulgation de la loi Elan, il pourra également être l'opérateur dédié à la revitalisation des commerces et de l'artisanat des cœurs de ville dans le cadre des opérations de revitalisation de territoires

Pour en savoir plus : <http://www.epareca.org>